

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
LE 14 NOVEMBRE 2018**

Ouverture de l'assemblée spéciale du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 14e jour du mois de novembre 2018 à 18 h 30 au Centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska, 257, rue de Mgr-Courchesne, Nicolet.

Sont présents :

M. Gilles BÉDARD	Maire de Sainte-Eulalie
M. Michaël BERGERON	Maire de Paroisse de Saint-Célestin
M. Stéphane BIRON	Représentant de Ville de Nicolet
M. Julien BOUDREAU	Maire de Grand-Saint-Esprit
M. Éric DESCHENEAUX	Maire de Pierreville
M. Réal DESCHÊNES	Maire de Saint-Wenceslas
M. Jean-Guy DOUCET	Maire de Saint-Léonard-d'Aston
M. Guy DUPUIS	Maire de Sainte-Perpétue
M ^{me} Denise GENDRON	Mairesse de Sainte-Monique
M. Marc-André GOSELIN	Maire d'Aston-Jonction
M. Sylvain LAPLANTE	Maire de La Visitation-de-Yamaska
M. Claude LEFEBVRE	Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant
M. Mario LEFEBVRE	Maire de Saint-Elphège
M. Mathieu LEMIRE	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
M. Raymond NOËL	Maire du Village de Saint-Célestin
M. Pascal THÉROUX	Maire de Saint-François-du-Lac

Formant quorum sous la présidence de M^{me} Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.

M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.

M^{me} Caroline Vachon, directrice générale adjointe, M. Martin Croteau, coordonnateur du service d'aménagement du territoire, et M^{me} Andrée Lavoie, adjointe à la direction, sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES CORPORATIVES

- 1.1. Ouverture de la session
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. AFFAIRES COURANTES

- 2.1. Avis de motion afin d'adopter le règlement 2018-10 sur l'établissement de la quote-part liée à la RFU, richesse foncière uniformisée, et des autres quotes-parts en vigueur pour les municipalités de la MRC pour l'année 2019

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**1.1
OUVERTURE DE LA SESSION**

La préfète, madame Geneviève Dubois, préside l'assemblée et la déclare ouverte.

2018-11-330 **1.2**
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour présenté, sans changement.

Il est proposé par monsieur Claude Lefebvre, maire de Baie-du-Febvre et appuyé par monsieur Raymond Noël, maire de Village de Saint-Célestin et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0
AFFAIRES COURANTES

2.1
AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER LE RÈGLEMENT 2018-10 SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART LIÉE À LA RFU, RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE, ET DES AUTRES QUOTES-PARTS EN VIGUEUR POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2019

AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Éric Descheneaux, maire de Pierreville à l'effet qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture le **règlement 2018-10** relativement à l'établissement de la quote-part liée à la Richesse foncière uniformisée RFU et des autres quotes-parts en vigueur pour les municipalités de la MRC pour l'année 2019.

2018-11-331 **3.0**
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, maire de la Visitation-de-Yamaska et appuyé par monsieur Mario Lefebvre, maire de Saint-Elphège et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à dix-neuf heures quinze (18 h 45).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PREFETE
GENEVIÈVE DUBOIS

SECRETAIRE-TRESORIER
MICHEL CÔTÉ

Signatures